

Sujet : [INTERNET] Re: Re: Demande d'avis pour le dossier de dérogation pour la destruction de barrages de castor dans le cadre de la renaturation de la Bionne à Combleux et Saint Jan de Braye
De : > sibcca45 (par Internet) <sibcca45@gmail.com>
Date : 14/12/2020 16:42
Pour : BOISGARD Céline - DDT 45/SEEF <celine.boisgard@loiret.gouv.fr>
Copie à : "WILLMES Mathieu - DREAL Centre/SEBRINAL/DB/UCPB" <Mathieu.Willmes@developpement-durable.gouv.fr>, LERALE Bernard OBF <bernard.lerale@ofb.gouv.fr>

Bonjour Madame Boisgard,

Les travaux seront réalisés en septembre 2021.

Concernant l'abaissement du niveau d'eau, c'est une erreur lors de la recopie du CERFA. Les barrages en aval du gîte ne seront pas touchés comme il a été demandé. Il n'y aura donc pas besoin de réguler le niveau d'eau comme a été malencontreusement écrit dans le CERFA. Il aurait dû être écrit : "travaux de restauration du cours d'eau de la Bionne".

Je reste à votre disposition,

Cordialement,

Joachim COUDIERE
SIBCCA

Merci de n'imprimer cet email qu'en cas de nécessité pour limiter son impact sur l'environnement

Le lun. 14 déc. 2020 à 10:01, BOISGARD Céline - DDT 45/SEEF <celine.boisgard@loiret.gouv.fr> a écrit :

Bonjour Monsieur Coudière,

En complément des modifications que vous avez bien voulu apporter à votre dossier afin de le rendre compatible avec l'octroi d'une dérogation, je me permets de vous relayer des questions complémentaires auxquelles vous voudrez bien apporter une réponse dans les meilleurs délais pour permettre la suite de l'instruction de votre dossier

Sur le fond, tout semble avoir été fait pour éviter tout impact sur le castor, mais le dossier n'est quand même pas toujours très clair.

Notamment:

- sur la période exacte de réalisation des travaux (la période d'étiage, ce n'est pas très précis)
- le CERFA indique qu'un système sera mis en place pour maintenir un niveau d'eau suffisant dans le gîte mais rien n'est détaillé dans la note complémentaire.

Je reste à votre disposition en cas se besoin

Cordialement

CÉLINE BOISGARD
Service Eau, Environnement et Forêt
Pôle Forêt, Chasse, Pêche, Biodiversité
Instruction administrative des dossiers relatifs aux espaces et espèces naturels
181 rue de Bourgogne, 45042 ORLÉANS Cedex 1
TÉL : 02 38 52 48 91
www.loiret.gouv.fr



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale
Des Territoires